



## **Les agricultures littorales dans la GIZC**

**Odile JACQUEMIN<sup>1</sup>**

1. Urbaniste et architecte, docteur en histoire du paysage pour MALTAE, Mémoire lire, Territoire à l'écoute, et Présidente de "Terre de Liens PACA",  
MALTAE : 32 Chemin Saint Lazare, 83400 Hyères, France.  
*odilejacquemin@gmail.com*

### **Résumé :**

La préservation de l'agriculture dans les politiques d'aménagement des estuaires et des littoraux est une nécessité, non seulement pour une gestion rationnelle des écosystèmes côtiers et de leurs ressources mais elle est indispensable au bon équilibre du développement urbain des littoraux, pour le rôle de régulateur climatique et de poumon vert apporté par "la nature en ville", au même titre que la biodiversité de la zone intertidale et des fonds sous-marins côtiers. La proximité d'une "agriculture nourricière" garantit l'autonomie alimentaire des territoires. L'enjeu est tout autant de mettre en place une pédagogie pour faire évoluer les mentalités et modes de penser des aménageurs "bétonneurs" que de veiller aux aménagements en cours qui peuvent radicalement détruire la possibilité de trouver le foncier adéquat et disponible pour conserver et réintroduire cette "agriculture vivrière". La concertation et la co-construction entre tous les acteurs, laissant une place aux agriculteurs eux même est certainement une voie pour affecter de manière équilibrée et harmonieuse un foncier devenu ressource rare. Dans un contexte spéculatif, il importe que la société civile s'impose comme acteur à part entière pour un rôle de régulateur mais aussi d'initiateur. En France, l'exemple est donné par une forte dynamique associative engagée autour de cette question et le mouvement des AMAPs (Associations de Maintien de l'Agriculture Paysanne) né dans le Var en 2001, qui rapproche consommateurs urbains et producteurs autour du même objectif de nourrir les villes en produits de qualité. Des associations comme MALTAE, comme les Collectifs de Défense des Terres Fertiles ou l'association "Terre de Liens" (qui propose un modèle économique novateur où l'épargne citoyenne est invitée à acheter des terres) permettent à la société civile de s'investir dans la défense de l'agriculture. Le concept de fertilité et de terre et de mer fertiles, en associant Agriculture et Eau, Agriculture et Paysan, Aquaculture et Pêcheur permet de dépasser des réflexions ou négociations faites exclusivement sur des questions de superficie. Il importe aussi de rappeler le rôle de laboratoire que les littoraux ont toujours joué historiquement et de faire des "agricultures littorales" des champs d'exploration et d'expérimentation pour inventer des agricultures adaptées aux nouveaux défis de société, plus urbaines, plus économes en foncier et en eau, et plus socialisées et culturelles (JACQUEMIN, 2006).

Enfin, deux pistes de réflexion sont encore juste à l'état de défrichement :

- Celle d'associer dans une vision d'entre terre et mer les productions terrestres et l'aquaculture, et,
- Celle, encore taboue, de la question de l'urbanisation de la mer.

**Mots-clés :**

Génie côtier – GIZC – Hydraulique maritime – Environnement littoral – Ecosystèmes côtiers – Agriculture littorale - Urbanisation - Rapport ville campagne - Ingénierie culturelle

**1. Introduction**

Je souhaite rappeler au préalable que c'est avec une casquette d'architecte urbaniste et d'ingénieur culturel que je souhaite intervenir ici. Il est en effet important de donner une place à une ingénierie culturelle dans les techniques et disciplines du génie côtier. Il importe aussi que ceux-là mêmes qui bâtissent les villes côtières reprennent à leur compte la revendication de maintenir l'agriculture au titre d'un aménagement équilibré. Cela, donne un sens différent, une autre portée au combat des agriculteurs eux même, car, on le sait bien, il s'agit du défi d'inventer un "habité" des littoraux, capable d'accueillir un habitant sur deux de la planète d'ici 2050.

Et si notre littoral des rives nord de Méditerranée voit ses terres agricoles se réduire comme une peau de chagrin, devant la pression démographique, foncière et immobilière, il faut avoir en mémoire que lorsqu'un Bizerte se construit sur les rives Nord, c'est l'équivalent d'un Marseille qui se construit en rive sud (JACQUEMIN *et al.*, 2008).

**2. Développement**

En premier lieu, deux idées :

- Sensibiliser faire œuvre d'éducation environnementale, réhabiliter l'agriculture comme outil indispensable indissociable de l'environnement et de sa place au titre des services rendus par la nature pour la préservation des écosystèmes.

Et

- Etre dans le "projet" et non plus seulement dans la "défense de l'environnement" (BALLAND *et al.*, 2010) : développer des projets d'aménagement qui fassent place à une agriculture nouvelle, adaptée aux attentes environnementales et aux exigences d'autonomie alimentaire des territoires.

En tant qu'historienne, je me dois de souligner cette réalité : les littoraux ont historiquement joué un rôle de laboratoire, architectural et urbain ; paradoxalement, c'est un des dommages collatéraux de la loi littorale que la confiscation de cette vocation. Il est urgent d'en finir avec le raccourci d'une vision machiavélique du "bétonnage de la côte", à partir duquel confusion des esprits et amalgame en tout genre ont fait de "l'acte de bâtir" le responsable de tous les malheurs des littoraux.

Il faut convoquer les compétences des hommes de l'art pour de nouveaux chantiers où allier les pleins et les vides. Face aux attentes en logements, on se doit de ne pas faire l'économie de l'invention de nouvelles formes urbaines. Il faut aussi prévenir le risque de cette autre déferlante qui est la "green économie", la réponse technocratique et technologique, type HQE, des besoins d'économie d'énergie, qui va - pardonnez l'expression - dégueuler sur la côte et ses dernières terres agricoles ses dizaines de millions de m<sup>2</sup> de panneaux photovoltaïques vendus par des VIP, sans faire le détour par les réflexions de conception d'espace, en amont, d'un territoire économe et d'un "savoir bâtir avec le climat" (JACQUEMIN *et al.*, 2008). Et là, les rives Sud ont un héritage culturel à partager.

Il faut, surtout lever un tabou, celui de l'urbanisation de la mer, qui de fait, est déjà là, qu'on le veuille ou non. Le nier conduirait à faire les mêmes erreurs qu'avec l'agriculture, où après avoir laissé faire l'étalement urbain "sauvage", on crie à l'urgence de stopper cette gabegie de foncier qui consomme la superficie équivalente à un département tous les 7 ans.

Il est urgent d'introduire et travailler, à propos de l'aménagement d'un "patrimoine naturel", le concept de réversibilité, comme la charte de Venise l'a fait en 1964 pour l'intervention sur les œuvres d'art.

L'approche culturelle du territoire est un projet qui se situe ailleurs que dans le champ du culte du terroir. Relier culture des gens de mer et culture des gens de terre ouvre la voie pour réinvestir dans les politiques d'aménagement du territoire "terriennes" des littoraux ces trois "leçons" du bon usage de la mer : culture du risque, de la solidarité et de l'économie de la ressource. En mer, il faut savoir prendre et mesurer des risques, savoir être réactif et agir vite ; on a besoin, face à l'adversité des éléments, d'être solidaires, et une des premières conditions de la vie à bord est d'être économe en eau, en vivre, en espace, ... .

La particularité du territoire maritime, ce foncier sans sol et sans propriété est une référence riche et utile, un milieu propice pour s'interroger sur notre capacité à imaginer des projets sur le littoral où s'affranchir de la question foncière.

La culture partagée du territoire est un outil de gouvernance. Dans ce sens, un meilleur partage de l'initiative est aussi un enjeu pour les politiques publiques. Parce qu'il donne une figuration aux concepts et permet dans la reterritorialisation de trouver des images qui parlent à tous, le paysage local devient un formidable levier d'éducation. Les figures de l'eau sont apparues, parmi les figures du paysage, comme stratégiques, certainement parmi les meilleurs vecteurs d'une pédagogie du territoire. L'eau devient un fil rouge fertile pour faire comprendre histoires et enjeux d'un territoire, pour en permettre une appropriation par le plus grand nombre.

Les terres agricoles : je veux redire toute l'urgence qu'il y a à protéger les terres agricoles et à les maintenir, pour les redonner aux agriculteurs, surtout en régions littorales, où elles sont encore plus rares, plus convoitées et plus fragilisées qu'ailleurs.

Le concept de terres fertiles est né de cette volonté d'attirer l'attention à une qualité de la terre, sa valeur agronomique, qui va bien au-delà des indicateurs traditionnellement limités aux surfaces : un hectare de plaine maraichère ne vaut pas un hectare de garrigue et l'enjeu est dans la recomposition des équilibres, à maintenir entre les quatre pieds du trépied que sont la ville, la forêt, la plaine et la mer (JACQUEMIN, 2006).

Quelques propositions ont été faites lors du Grenelle de la Mer (JACQUEMIN, 2010) :

- Organiser des ateliers de réflexion prospective dédiés à la ville durable maritime.

Face aux constats que les métropoles seront largement littorales et maritimes, que la disparition de l'agriculture est un processus plus rapide et dramatique qu'ailleurs, au moment où l'on parle d'exigence de maintien des équilibres et qu'un consensus social reconnaît la "valeur ajoutée" dans l'urbain de l'agriculture urbaine et l'obligation de souveraineté alimentaire, alors que la pression démographique et le changement climatique sont deux nouvelles données qui impactent prioritairement les littoraux, il est urgent de dessiner des visions à 30, 50 ans qui permettent à chacun de se projeter.

### **3. Conclusions**

Si aujourd'hui, le développement durable donne l'obligation de remettre la campagne au cœur de la ville, l'enjeu de l'aménagement des littoraux implique de mettre la mer, comme troisième pied du trépied de la recherche d'équilibre. Le défi est de prendre la mesure de la particularité de l'héritage identitaire que nous nommons "ruralité maritime" et de maintenir un pluriel aux agricultures littorales à inventer.

Si la préservation de l'agriculture n'est pas a priori spécifique aux littoraux, il faut argumenter que les littoraux ont l'obligation de se conformer à la directive européenne d'intégration, et que les littoraux ont aussi obligation morale éthique et écologique de jouer leur fonction de laboratoire, y compris pour servir aux territoires non littoraux.

### **4. Références bibliographiques**

JACQUEMIN O. (2006). *Histoire d'un paysage de l'entre terre et mer, Hyères de 1748 à nos jours*. Thèse de doctorat, Versailles, 863 p.

BALLAND P., CHECCAGLINI P., LAVOUX T., DEVOS P. (2010). *La conservation des terres agricoles littorales*. Conseil Général de l'Alimentation, de l'Agriculture et des Espaces Ruraux, Rapport n° 1545. 64 p.

JACQUEMIN O., PACITTO J.-L., BELVISI J. (2008). *Traits de côte, arpents de mer : exploration en littoral varois*. Editions Mémoire à Lire, Territoire à l'écoute, 131 p.

JACQUEMIN O. (2010). *Audition au Grenelle de la mer, COMOP Aménagement du territoire*.